

Budget Primitif 2023

Magali Conesa

Groupe Grasse à Tous-Ensemble et Autrement

Ce Budget Primitif confirme les orientations que vous avez exposées lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

Il s'inscrit dans une **continuité des choix opérés** jusqu'alors, à savoir la volonté de maîtrise des coûts de Fonctionnement et la mise en oeuvre d'un désendettement à marche forcée pour atteindre le seuil de 80 M€ d'endettement.

Dans le contexte économique inflationniste actuel, la maîtrise des dépenses de Fonctionnement s'avère illusoire.

Ainsi, la revalorisation du point d'indice pour le personnel et l'augmentation des tarifs des fluides continuent en 2023 d'impacter l'exercice budgétaire.

D'autre part, comme nous l'avons évoqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire, les taux d'intérêt continuent d'augmenter.

Ce qui a pour conséquence **la hausse des charges financières**, une hausse que vous évaluez dans ce budget à **41,83%** en partie due aux emprunts structurés que la Ville détient toujours.

Les recettes de Fonctionnement sur lesquelles la collectivité peut baser une prospective d'évolution incontestable sont les **produits de la fiscalité** qui ne cessent d'augmenter en raison de la hausse progressive des bases fiscales qui sont à Grasse supérieures aux autres communes de même strate.

Cependant, l'analyse des produits de Fonctionnement n'échappe pas aux observations évoquées lors des budgets précédents : la commune reste confrontée à une **faiblesse structurelle de ses produits de gestion**.

Nous l'avons relaté à maintes reprises et lors du DOB, des **contrats anciens, des baux emphytéotiques et des contrats de DSP génèrent des redevances trop modestes, insuffisantes, pour notre collectivité**.

La renégociation de contrats en cours est donc un impératif, compte tenu de la rigidité des charges de Fonctionnement qui sont désormais quasi incompressibles.

C'est un constat partagé par la Chambre Régionale des Comptes lors de son dernier rapport.

Vous le notez d'ailleurs vous-même dans votre présentation de ce Budget 2023, les produits des services sont- je cite - « *très significatif du déficit de ressources de la Ville* ».

En effet, les produits de service et du domaine représentent **41 € par habitant à Grasse contre 98 € par habitant en moyenne pour les communes de même strate**.

Ainsi, malgré l'inscription d'une hausse des produits de fiscalité, des redevances de stationnement et autres redevances, vous prévoyez des **recettes de fonctionnement en baisse pour 2023**.

Selon vos hypothèses, **l'Épargne brute atteindrait 6,54 M€ en 2023, soit 24,36 % de moins qu'au Compte Administratif 2022**.

Ainsi, **les ratios de gestion se dégradent au budget 2023**.

La capacité de désendettement de la Ville atteindrait 12,27 ans au lieu de 9,57 ans en 2022. Je rappelle que le seuil critique de la capacité de désendettement d'une collectivité se situe à 12 ans.

Dans ce contexte de **fragilité financière**, vous envisagez de consacrer 14,58 M€ aux dépenses d'Équipement qui incluent les restes à réaliser. Cela correspond à un niveau d'Investissement quasi identique à 2022, déduction faite des 2,53 M€ de restes à réaliser.

Les efforts sont encore à poursuivre pour diminuer le déficit d'équipements publics à Grasse.

En conclusion, ce budget 2023 illustre parfaitement les conséquences de la crise économique qui sévit **mais aussi des choix de gestion dans lesquels vous persistez**.

En conséquence, **la situation budgétaire de la ville se dégrade et l'endettement de notre commune reste très élevé comparativement aux autres communes**.